



Transport

Le tram, comment ça marche ?

Parkings relais, tarifs, horaires, nouveau réseau de bus : toutes les infos pour bien utiliser le tramway.

Les riverains de la ligne A du tramway sont désormais habitués à sa présence. Les usagers doivent attendre le 25 juin pour l'emprunter.

Gratuit les neuf premiers jours

Pour que chacun s'habitue à ce nouveau moyen de transport, il a été décidé que les neuf premiers jours de circulation seront gratuits. Jusqu'au 3 juillet, les Avrillais et les Angevins pourront s'approprier le tramway, découvrir le nouveau réseau de bus, se familiariser avec les horaires et les tarifs.

Tous les 6-7 mn aux heures de pointe

Le tramway circulera de 5 h 15 à 1h. En direction d'Angers, le tramway passera toutes les 6-7 minutes aux heures de pointe (de 6h30 à 8h30 et de 16h à 19h) et toutes les 8-9 minutes entre 8h30 et 16h. Dans le sens Angers-Avrillé, le même principe est appliqué sur des plages horaires légèrement différentes : un passage tous les 6-7 minutes de 7h et 9h et de 16h30 à 19h et tous les 8-9 minutes entre 9h et 16h30. Pour le reste de la journée, le fonctionnement est identique à celui des bus avec des horaires précis pour chaque arrêt. Ces horaires sont valables jusqu'au 10 juillet et à partir du 29 août. Pour les horaires d'été, quel que soit le sens de circulation, le tram passera tous les 9-10 minutes de 7h à 8h30 et à des horaires précis tout le reste de la journée.

Une carte magnétique

L'arrivée du tramway modifie tout le réseau de transport en commun de l'Agglomération angevine, de nouveaux titres de transport vont être mis en place. Les anciens coupons d'abonnement seront

remplacés par la carte « A'tout » intégrant une puce. Nominative, elle est rechargeable à l'agence clientèle, dans les distributeurs automatiques des stations de tramway, chez les commerçants et prochainement sur Internet. Les tickets papiers sont remplacés par des cartes souples au format carte de crédit. Elles sont eux aussi rechargeables.

A chaque montée dans un bus ou un tram, même en correspondance, les voyageurs doivent valider leur titre de transport en le passant devant la cible bleue d'une borne. Un signal sonore et un voyant vert confirment la validation. Le ticket, valable une heure, passe à 1,40 €. Les différents tarifs (journée, mois, groupes, scolaires, combinés multimodaux...) sont consultables sur www.irigo.fr, au 02 41 33 64 64 ou à l'agence clientèle de la place Lorraine.

Des parkings-relais avantageux

Autre nouveauté liée à l'arrivée du tramway : les parkings-relais. La ligne en compte quatre : un à Ardenne, un à Terra Botanica, un à Verneau et le quatrième à la Roseaie. Ceux d'Ardenne et de Terra Botanica proposent un stationnement protégé pour les vélos. A Avrillé, un autre stationnement protégé pour les vélos est situé à côté de l'arrêt Ripollet de la ligne 3, Avrillé-Salette. Le stationnement à la journée dans les parkings relais ainsi qu'un aller et un retour d'une heure chacun, en tram ou en bus (correspondance possible), coûte 3,60 € pour tous les occupants d'une même voiture (limité à cinq personnes).

CONTACT 02 41 33 64 64 - www.irigo.fr



Animation

La ville en jaune pour l'inauguration

Un appel aux associations a été lancé pour l'inauguration du tramway, samedi 25 juin. La Maison des jeunes et de la culture a souhaité s'investir dans l'événement et propose des animations de 14h30 à 17h. Pour rappeler l'arc-en-ciel qui orne les rames, une couleur est dédiée à chaque secteur de la ligne où des festivités sont organisées. Pour Avrillé, c'est le jaune. Des objets insolites jaunes viendront donc orner les balcons et les trottoirs de l'avenue Mendès France. L'atelier chant de la MJC, Chambres à air et la chorale Chant'Anjou, l'atelier de percussions et de danse de la MJC, les groupes musicaux « Ta pâte à crête » et « Little boxon'g » donneront concert et spectacle à chacune des trois stations du centre-ville. La compagnie Map entrainera les voyageurs dans une animation théâtrale itinérante. Un chuchoteur délivrera des messages autour du tramway et des transports. Toute une ambiance régnera en ville durant cet après-midi sans compter le signal sonore si caractéristique du tramway qui ponctuera chacun de ses passages.



! POUR INFO

Une signalétique pour accompagner tous les usagers

Inquiets pour la sécurité des piétons et des cyclistes en centre-ville, les élus ont souhaité renforcer la signalétique. Pour que chacun puisse trouver sa place dans les meilleures conditions, des panneaux ont été installés pour signaler les passages pour piétons. D'autres indiquent le circuit conseillé aux vélos pour qu'ils puissent rouler en toute sécurité. Une campagne de prévention destinée plus particulièrement aux automobilistes est également affichée dans l'hyper-centre. Des parkings en zones bleues ont été mis en place afin d'éviter les stationnements intempestifs sur les trottoirs.

Visibilité pour les piétons, accès des personnes en fauteuil roulant et des poussettes dépendent du civisme de chacun.

Rappelons aux piétons, cyclistes, conducteurs en tout genre, un point important : le tramway est toujours prioritaire sur tous les autres usagers de l'espace public.

Des panneaux destinés aux piétons, cyclistes et automobilistes leur rappellent les bons usages.



Réviser son code de la route

Trois sessions de révision du code de la route, ouvertes à tous se dérouleront mercredi 8 juin à 13h30, 15h et 16h30 à la mairie d'Avrillé. Deux intervenants départementaux de la sécurité routière feront un rappel des règles à respecter sur la route. Un point sur la signalisation spécifique liée au tramway sera également effectué. L'interactivité sera de mise pour répondre aux attentes des participants.

